



SUCCESSION PARENTS DIVORCES

Par **DUTHE FRANCOISE**, le **24/07/2017** à **14:57**

Bonjour,

Mon père est décédé le 16/10/2014. Il était remarié avec 3 enfants. Il avait également reconnu un enfant issu d'une relation extra-conjugale. Au bout de 6 mois et en accord avec la famille le notaire a fait appel à un généalogiste pour retrouver cet enfant. (il est sur Facebook). Depuis nous n'avons aucune nouvelle et lorsque j'appelle le notaire me dit qu'il va relancer le généalogiste. Cette succession me permet anormalement longue sachant qu'il n'y a à ma connaissance que leur maison. Que puis-je faire de mon côté pour que la succession soit enfin réglée. Bref quels sont mes droits. Je vous en remercie.
Cordialement